

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-20-0631 du 06/04/2020

Arrêté du 27 mars 2020

ARRETE RECTIFICATIF PORTANT SITUATION ADMINISTRATIVE D'UN ADMINISTRATEUR DES
FINANCES PUBLIQUES ADJOINT

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté rectificatif porte situation administrative d'un administrateur des Finances publiques adjoint.

Date d'application : 27/03/2020

DOCUMENT À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RECTIFICATIF PORTANT SITUATION ADMINISTRATIVE D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT.....	3
---	---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RECTIFICATIF PORTANT SITUATION ADMINISTRATIVE D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action
et des Comptes Publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

ARRÊTÉ RECTIFICATIF
portant situation administrative d'un administrateur des finances publiques adjoint

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2010-988 du 26 août 2010 modifiant le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006, relatif aux emplois de chef de service comptable au sein du ministère de l'économie et des finances ;

Vu le décret n° 2010-991 du 26 août 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2019 portant changement de situation administrative à la direction générale des finances publiques au titre de l'année 2020 ;

Vu la décision de report de la fusion des SPF de Vanves 2 et Vanves 1 ;

ARRÊTE :

Article premier

L'article premier de l'arrêté du 17 décembre 2019, portant fin de détachement dans l'emploi de chef de service comptable de 3ème catégorie 3ème chevron de M. Patrick BACQUEY, administrateur des finances publiques adjoint, est retiré.

Article 2

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 27 MARS 2020

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION :
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYAR

BOFiP Direction générale des Finances publiques	
Directeur de publication : Jérôme FURNEL	ISSN 2268-0756